

**NOM de l'école**

Ecole de la fontaine

1, rue creuse

77930 Saint Sauveur sur Ecole

**Procès-verbal du Conseil d'école  
Année scolaire 2014/2015**

Tél/ Fax 01.60.66.18.59	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> 3 <sup>ème</sup> trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date
Courriel Ce.0770639b@ac-creteil.fr			Le 10/11/2014  De 18h 00 à 20 h 25

**Présents :**

Enseignant(e)s de l'école	Madame Marsaud Céline, Directrice  Mesdames Ameline Poil-Pasquet, Emmanuelle Guédon, Clémence Gazon et Emmanuelle Tartar
IEN ou son représentant	M. Olivier Durieux
Parents élus	Mesdames Valérie Drevet, Aude Joly, représentantes des parents d'élèves.  Messieurs Christian Villeneuve et Sébastien De Haro, représentants des parents d'élèves.
Le maire ou son représentant	Monsieur Christophe Baguet, Maire
Conseiller municipal	Madame Caroline Bordat, adjointe au maire chargée des affaires sociales et culturelles.
Autres membres invités	Melle Manon Dautremay (EAP)
<b><u>Absent(es)</u></b>	<b><u>Absent(es) excusé(es)</u></b> M. Olivier Durieux Mme Gazon Clémence

Président(e) de séance : Mme Marsaud	Secrétaire de séance : Mme Poil-Pasquet
---	--

## Ordre du jour du 1<sup>er</sup> conseil

- 1) Présentation des membres de l'école
- 2) Elections des représentants des parents d'élèves
- 3) Effectifs et répartitions des élèves
- 4) Vote du règlement intérieur et présentation de la charte de la laïcité
- 5) Hygiène et sécurité : Exercice d'évacuation incendie
- 6) La coopérative scolaire
- 7) Projet d'école
- 8) Vie d'école : Les projets et les sorties / APC
- 9) Activités périscolaires : TAP, restauration scolaire et accueil périscolaire
- 10) Travaux
- 11) Questions des parents d'élèves (préalablement adressées par écrit à la directrice).
- 12) Dates et horaires des prochains conseils d'école.

### **1/ Présentation des membres du Conseil d'école.**

La séance débute par la présentation de l'équipe pédagogique, l'équipe municipale et de l'équipe des représentants des parents d'élèves élus.

### **2/Elections des représentants des parents d'élèves.**

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 octobre 2014 de 15 h 00 à 19 h 00.

Nombre d'électeurs inscrits : 130

Nombre de votants : 80 (au lieu de 69 en 2013)

Bulletins nuls : 15 (au lieu de 8 en 2013)

Taux de participation : 61.54% (au lieu de 49.3% en 2013)

### **3/ Effectifs rentrée 2014/2015**

A ce jour 89 élèves sont présents dans l'école

PS/MS/GS	26 élèves	Mme Poil-Pasquet	7 PS , 8 MS et 11 GS
CP/CE1	22 élèves	Mme Guedon	14 CP et 8 CE1
CE2/CM1	20 élèves	Mme Marsaud	14 CE2 et 6 CM1
CM1/CM2	21 élèves	Mme Tartar	7 CM1 et 14 CM2

### **4/ Vote du règlement intérieur et lecture de la charte de la laïcité.**

Le règlement intérieur a été rédigé en concertation avec les délégués des parents d'élèves sur la base des directives pour l'établissement du règlement intérieur des écoles du département de Seine et Marne.

Il a été lu et approuvé. La charte de la laïcité a été lue.

## 5/ Hygiène et sécurité : Exercice d'évacuation incendie.

Afin de familiariser les élèves à la procédure d'évacuation de l'école, un premier exercice « incendie » a eu lieu le mercredi 1er octobre 2014, en présence de Mme Drevet, représentante des parents d'élèves. L'évacuation s'est faite sans problème et dans le calme tant en maternelle qu'en élémentaire (temps d'évacuation de 1 minute et 12 secondes en maternelle et de 1 minute et 16 secondes en élémentaire). Deux autres exercices sont prévus aux 2èmes et 3èmes trimestres. Le 2ème exercice sera un exercice d'incendie classique sans prévenir personne. Le 3ème sera un exercice de mise en confinement. Aucun problème technique à signaler.

## 6/ La coopérative scolaire

Toute l'équipe remercie les parents pour leur participation à la kermesse et à l'appel de coopérative. La kermesse du mois de juin a rapporté : 613,88 euros ( soit 1259,96 euros – 646,08 euros d'investissement). L'appel de coopérative de septembre : 1380 euros. (1535 euros en 2013)

### Dépenses :

- \* Affiliation à l'OCCE 201.60 euros
- \* abonnements Bayard 214 euros ( les belles histoires en maternelle / Mes premiers j'aime Lire en CP/CE1 / astrapi en CE2/CM1 ) et à mon quotidien en cm1/cm2 pour 59 euros.
- \* versement des coopératives de classe 4 X 200 euros
- \* L'association des parents d'élèves a fait un don de 1500 euros à la coopérative de l'école : ils ont servi à acheter un complément de structure gymnique en maternelle pour 493.20 euros, participé à l'achat de jeux de maternelle pour 371 euros et d'une table de Ping-pong pour 864.65 euros. Nous les en remercions.

A ce jour, il reste 2388.61 euros.

Reste à payer la sortie de Noël en complément de la somme allouée par la mairie.

### 7/ Le projet d'école :

A l'heure actuelle, nous avons commencé à travailler sur un nouveau projet d'école mais il semblerait qu'il faille poursuivre le précédent pour l'année en cours. L'avancement des nouveaux projets est pour l'instant retardé. Les enseignantes communiqueront sur le sujet lorsqu'elles seront en mesure de vous informer plus précisément.

### 8/ Vie d'école :

**Les projets et les sorties :** La sortie de Noël se déroulera le 18 décembre au château de Chantilly où les élèves participeront le matin à des activités éducatives (une chasse partie au château pour les maternels, une visite ludique à la table des princes pour les CP, les CE1 , une présentation de l'activité du bûcheron pour les CE2/CM1 , un jeu

tactile et un atelier de modelage pour les CM1 et les CM2) . L'après-midi, ils assisteront à un spectacle équestre « la reine des songes » dans les grandes écuries du château de Chantilly.

Les élèves de maternelle devraient sortir au printemps pour visiter une ferme pédagogique.

Les élèves d'élémentaires participeront à une classe de Découverte en Bretagne du 18 au 22 mai 2015. Ils auront l'occasion de participer à une pêche à pied, de découvrir la dune, de visiter une île du Morbihan et de faire du cerf-volant pour les CP, les CE1 et les CE2, tandis que les CM1 et les CM2 feront du kayak de mer.

**Les activités pédagogiques complémentaires** se dérouleront cette année sur 24 semaines à raison de 30 minutes les mardis, jeudis et vendredis. Pour la première période, 2 élèves de MS/ 4 élèves de GS / 7 élèves de CP / 3 élèves de CE2 / 4 élèves de CM1 / 5 élèves de CM2 en ont bénéficié. Pour la seconde période : 2 élèves de MS/ 4 élèves de GS / 7 élèves de CP/2 élèves de CE1 / 4 élèves de CE2 / 8 élèves de CM1 / 7 élèves de CM2 en ont bénéficié.

**L'intervenante en musique** : Mathilde Rosatti, des centres musicaux ruraux, a débuté son intervention le 29 septembre 2014. Elle propose aux élèves des interventions variées et de qualité. Le spectacle ainsi que la kermesse auront lieu samedi 27 juin 2015.

## **9/ Les activités périscolaires :**

Les Nouvelles activités périscolaires : A l'issue d'une première période d'expérimentation, le comité de pilotage a adopté une nouvelle répartition des intervenants : 2 en maternelle et 4 en élémentaire avec toujours 6 ateliers différents : activités manuelles et musique/chant en maternelle, relaxation et conte / pratiques sportives / jeux mathématiques et origamis / activités manuelles en élémentaires.

La restauration scolaire : Le directeur de la cuisine centrale a changé, les menus aussi. Désormais les anniversaires sont fêtés le dernier vendredi du mois.

L'accueil périscolaire : RAS

## **10/ Travaux :**

Qu'en est-il des travaux qui étaient envisagés ?

- réfection des sanitaires d'élémentaires : Elle sera présentée au budget 2015.
- réfection du préau : Des devis ont été réalisés. Elle sera présentée au budget 2015.
- installation d'un point d'eau dans la salle d'art visuel de l'école élémentaire : elle est effective.
- Réfection / réparation de la toiture de l'école maternelle : Il faudrait refaire toute la toiture en raison d'infiltrations. Le projet est à l'étude.
- Changement du carreau cassé du préau de la maternelle : Ce carreau est en verre securit. Les enfants ne sont pas en danger. Il sera procédé au changement du carreau.

# 11/ Questions des parents :

## Questions à l'école :

Effectifs rentrée scolaire 2014/2015 + répartition des classes : voir réponse au point 3

Au vu des effectifs, doit-on s'inquiéter d'ores et déjà d'une éventuelle fermeture de classe ?

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter d'une éventuelle fermeture pour l'instant.

Le projet d'école pour les 3 années à venir a-t-il pu être établi ? Quelles en sont les orientations ? Voir réponse au point 7

Intervenant Musical : voir réponse au point 8

Exercice Incendie : Voir réponse au point 5

Sécurité routière : Les représentants des parents d'élèves se sont chargés, comme chaque année, de se rapprocher de la Gendarmerie. Nous sommes dans l'attente de la fixation des dates d'intervention tant pour la partie théorique que pratique

Combien a rapporté la kermesse du 28 Juin 2014 ? Voir réponse au point 6

Point sur la classe découverte : Toutes les classes de l'élémentaire partiront en Bretagne au mois de mai 2015. Les membres du conseil d'école remercient, d'une part, la Mairie qui a apporté son soutien à ce voyage en accordé une participation financière de 100 € par enfant et, d'autre part, l'association des parents d'élèves qui a d'ores et déjà effectué un premier versement de 900 € utilisé pour financer l'activité kayak et cerf volant des enfants. Une brocante sera prochainement organisée qui permettra à l'association d'effectuer un deuxième versement à l'école, la finalité des actions menées étant de faire baisser le coût de ce voyage pour les familles.

Des parents nous ont rapporté que certains enfants avaient des billes dans leurs poches ce qui nous semble dangereux, en classe, en récréation et à la cantine. Peut-on demander tout simplement à ce que les enfants de maternelle n'en apportent pas à l'école pour des questions de sécurité ?

Les élèves de maternelle ne sont plus autorisés à apporter de jouets personnels.

Certains parents nous ont fait remarquer que la fixation un Lundi d'une demi journée de formation n'était pas judicieux et qu'il aurait mieux valu que cette demi-journée ait lieu un mercredi matin. Que pouvez-vous faire ?

La fixation de la date de la journée de concertation sur les nouveaux programmes est du ressort de Mme GALEAZZI, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de Seine et Marne.

## Questions à la mairie :

Où en sont les interventions auprès de certaines communes avoisinantes pour tenter d'obtenir l'inscription de nouveaux enfants à Saint Sauveur par le biais de dérogations

Les élus sont favorables à l'inscription dérogatoire d'élèves des communes avoisinantes (hors communauté de communes) afin de consolider les effectifs de l'école. Une réflexion sur le sujet doit être menée plus avant.

### Cantine

Nous avons appris la suppression d'un personnel à la cantine (faisant passer de 5 à 4 le nombre de personne gérant le service) alors que nous avons pu précédemment observer que, compte tenu du nombre d'enfants fréquentant la cantine le midi, 5 personnes étaient loin d'être superflu.  
Qu'envisagez-vous de faire ?

Le passage de 5 à 4 personnels en cantine s'est bien déroulé.

Comment se passe la discipline à la Cantine ? Un incident s'est produit donnant lieu à la convocation des parents. Le problème a été réglé. Sinon, rien de particulier à signaler

Comment est appliqué le règlement toujours en place (permis à point) ? Aucun retrait de point n'a encore été effectué

En cas de difficulté ou d'incident avec un enfant, quelles mesures prenez-vous avec les parents pour y remédier ? Des mesures sont prises en fonction de la situation (du simple entretien téléphonique avec les parents à leur convocation)

Qu'en est-il de la réflexion sur le nouveau règlement cantine et à quelle date sera-t-il établi ?

La réflexion relative à l'élaboration d'un nouveau règlement cantine n'a pas encore eu lieu

### Point sur le prestataire et les menus

Il a fallu revoir les menus afin d'éviter les préparations multiples sur un même repas.

Une commission cantine est toujours en place laquelle se déroule en 2 temps :

-un temps de réflexion sur les menus (soumis par le prestataire) entre les parents d'élèves et le personnel de cantine

-un temps avec Mme BORDAT, Adjointe au Maire, la diététicienne, les parents d'élèves et le personnel de cantine pour la validation des menus étudiés

### Etude Surveillée

Quel est le résultat du sondage auprès des parents et combien d'enfants sont inscrits

14 enfants sont inscrits à l'Etude surveillée

Quels sont les intervenants pour cette étude et quel est leur statut ?

6 intervenants bénévoles venus spontanément en mairie proposer leurs services en apprenant qu'une étude surveillée était susceptible de se mettre en place

Qu'en est-il de l'enlèvement des deux poteaux (instables) se trouvant sur le terrain en herbe devant l'école maternelle et pouvant créer des problèmes de sécurité pour les enfants ?

Les poteaux ne seront pas enlevés. La commission de sécurité est passée et n'a pas relevé de problème de conformité ni de caractère dangereux

Peut-il y avoir du savon dans les toilettes des maternelles afin qu'ils puissent bénéficier d'une hygiène correcte des mains ?

Il y a bien du savon en maternelle mais il est en hauteur afin que les enfants n'en abusent pas à tort et à travers. De plus, les enfants sont toujours accompagnés lorsqu'ils vont aux toilettes.

Certaines fois, il fait très chaud dans les locaux de la maternelle. Le chauffage peut-il mieux être régulé ?

Nous essayons de réguler au mieux le chauffage

Activités NAP : Certains parents ont récupéré leurs enfants avec des vêtements tachés de peinture qui ne part pas. Peut-on me mettre en place le port systématique d'une blouse et/ou l'utilisation d'une peinture à l'eau plutôt qu'une peinture acrylique ?

Les maternelles ont leurs blouses. Pour l'élémentaire chaque parent peut donner à son enfant une blouse ou un vieux tee-shirt pour les travaux de peinture. Enfin, la peinture utilisée est de la peinture à l'eau c'est-à-dire de la peinture acrylique mais adaptée à un usage scolaire ou périscolaire.

Des travaux ont-ils été réalisés à l'école cet été ? Avez-vous pris une décision quant à la date de réfection du préau et au choix des matériaux qui seront utilisés ? La couverture de l'école maternelle présentant des fuites a-t-elle été changée ?

De petits travaux d'entretien ont eu lieu et un point d'eau a été installé dans la salle d'arts visuels

La date de réfection du préau n'est pas fixée et elle ne présente pas de caractère urgent mais des devis ont été reçus. La décision n'a pas encore été prise quant au choix des matériaux qui seront utilisés. Ces travaux seront présentés au Budget 2015.

Une discussion s'est instaurée autour du changement des sanitaires déjà évoqué lors du dernier conseil de Mai 2014. Les parents d'élèves font valoir que ce point leur semble important et qu'ils souhaitent que la réfection des sanitaires soit une priorité dans le cadre des travaux à venir dans l'école.

La mairie répond que la réflexion n'a pas avancé et que cela s'avère compliqué. Il existe notamment des contraintes d'accès intérieur/extérieur.

Nous avons constaté dans la semaine du 13 au 17/10 que le champ mitoyen à l'école était en cours de traitement un matin à 9h alors que les enfants étaient encore dans la cour de récréation. Nous nous interrogeons quant à la toxicité du produit utilisé par rapport à la proximité avec l'école ? Cela est-il autorisé ? Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est afin de nous assurer qu'il n'y a aucun danger ?

La mairie va prendre contact avec l'agriculteur pour attirer son attention et afin qu'il soit plus vigilant